

Il n'y a pas si longtemps, le terme de "Tiers Secteur" était en usage dès que l'on évoquait ce champ un peu confidentiel d'une autre économie distincte de celles du secteur public et des entreprises capitalistes. Le texte dit "Loi Hamon" de 2014 a officialisé l'Economie Sociale et Solidaire comme un des domaines alternatifs aux seules règles d'un marché caractérisé par le moins disant, le moins coûtant et le plus en rapport pour les actionnaires. Centrée sur l'Humain, cette Economie Sociale et Solidaire se définit par des principes tels qu'un objet social centré sur l'intérêt général, une gouvernance démocratique et une gestion responsable qui permet qu'au moins 50% des richesses créées soient réinvesties au sein de l'entreprise. Il n'est pas étonnant que les franges les plus progressistes de notre société se soient impliquées dans les formes les plus instituées de l'Economie Sociale et Solidaire que représentent les associations, les mutuelles et les coopératives, notamment.

Il n'est pas surprenant que très tôt la santé, l'éducation, le bien être, la protection des biens et des personnes, le cadre de vie aient été fortement impactés par des générations de militant(e)s, attentifs aux biens communs, à leurs accessibilités et à la solidarité permanente sans lesquels il ne peut y avoir société viable. Dès lors, il semble normal que les espaces de l'Economie Sociale et Solidaire soient parmi ceux dans lesquels l'innovation sociale soit toujours en mouvement. Il peut s'agir de réponses nouvelles liées à des besoins nouveaux, ou à l'émergence de nouvelles manières d'entreprendre dans des secteurs déjà bien établis. L'ESS, par sa finalité, ses façons d'être et de faire, est déjà un vecteur de développement, opposable aux phénomènes effrénés de marchandisation, de privatisation à tout crin, de creusement des inégalités, d'accumulation des richesses au détriment du plus grand nombre et d'une planète aux contours arrêtés.

C'est la raison pour laquelle, en novembre dernier, à l'initiative de mutuelles, 14 organisations laïques relevant de l'ESS ont accepté de se rencontrer.

C'est la raison pour laquelle cinq organismes, **la MGEN, la Ligue Fol 85, la FCPE, les Francas et la MAIF** ont poursuivi la réflexion sur cette dynamique sociale et solidaire.

C'est la raison pour laquelle il est apparu nécessaire à ce groupe de soutien d'informer ce collectif de l'actualité vendéenne de l'ESS.

Le groupe de soutien ESS Laïcité

Le groupe de soutien VESSEL.

A l'issue de la rencontre du 20 novembre dernier, cinq organisations ont accepté de maintenir le lien de contact autour de l'ESS et la laïcité en Vendée.

A quatre reprises, ils se sont rencontrés pour s'informer sur les réalités de l'ESS sur le département et prolonger l'effort régional de développement du dispositif "Mon ESS à l'école".

Après des calages avec des interlocuteurs de différents niveaux, informés de la dynamique naissante en Vendée, place maintenant à l'action.

Ce groupe de soutien vous propose un premier écho relatant l'esprit de la rencontre de novembre, un aperçu d'actions menées récemment et des rendez-vous à venir pour la rentrée 2019/2020



Des repères ESS en Vendée.

13.5% des emplois de Vendée relève de l'ESS. Concrètement, 28 605 salarié(e)s au sein de 2 826 établissements officient dans ce secteur. La répartition des emplois : 77% dans les associations, 20% dans les coopératives, 3 % impliqués dans les mutuelles.

91% des communes comptent au moins un établissement de l'ESS (58% au plan national et 80% en Pays de la Loire). La Vendée se situe au 21ème rang des départements en termes d'emplois relevant de l'ESS.

Source: DATA 85 Cress-pdl.org.

Cette année, l'OCCE de Vendée s'est emparé du projet « Semaine de l'ESS à l'école » organisé conjointement par COOP.FR et l'OCCE et impulsé par l'ESPER au niveau régional fin mars 2019. L'OCCE de Vendée s'est donc adressé à l'ensemble de ses 262 coopératives affiliées afin de les inciter à participer à cette action.

Certaines structures de l'ESS ont été directement contactées les sollicitant d'accueillir une classe. Dans un temps très court, 7 classes d'élémentaire se sont inscrites et ont participé au projet de rencontre avec cinq structures de l'ESS : la coopérative maritime de St Gilles Croix de Vie, la SCOP Imprimerie du bocage à Aizenay,



la SCIC Village de la Vergne à la Roche sur Yon, la SCOP Végétal 85, le Fournil du Priouté à Foussay-Payré L'OCCE finançait les transports entre l'école et la structure accueillante. Nous avons aussi aidé financièrement certaines classes lorsqu'il y avait des frais autres inhérents à la visite. L'objectif de cette action était de faire découvrir aux élèves l'entrepreneuriat coopératif et ses valeurs : la solidarité, la citoyenneté, la démocratie et la coopération. Les élèves se sont rendu compte que ces valeurs mises en œuvre au quotidien dans la classe par les enseignants sont aussi partagées dans la gouvernance de cette forme d'entreprise. Toutes les rencontres ont été filmées et ont fait l'objet chacune d'un reportage vidéo présentant celle-ci. Des articles ont été publiés dans la presse.

C'est donc près de 200 élèves (et accompagnateurs) qui ont découvert l'Economie Sociale et Solidaire durant cette période. Déjà, l'OCCE de Vendée se projette sur la prochaine édition. Les différents partenaires sollicités (et quelques autres aussi) sont partants pour accueillir en 2020 d'autres classes.

Thierry GUILLAUD, Président de l'OCCE de Vendée

La fin du projet fédéral de **la ligue de l'enseignement FOL 85** en 2018, a conduit dans un premier temps à un bilan en septembre dernier. Après celui-ci, une première rencontre a eu lieu le 18 octobre entre élus et salariés (c'est ça aussi l'ESS !) afin de mener une première réflexion qui a permis de déterminer les trois grands axes du futur projet fédéral. Pour être dans un calendrier identique à celui de ses fédérations sportives, le projet fédéral de la ligue s'étalera jusqu'à la fin de la future olympiade, soit 2024. L'axe numéro trois de ce projet pose la thématique de notre contribution à l'action publique, non pas dans son sens juridique, mais bien en ce sens propre et sera également consacré à la promotion de l'ESS.

Est-il utile de rappeler ici que la ligue de l'enseignement, à tous ses niveaux de représentation, fait partie de l'ESS ? Pour que cet axe soit clairement défini pour chacun, la Fédération de la Vendée a consacré à ses élus et ses salariés, une demi-journée de formation sur l'ESS. C'est Gilles Cavé, le secrétaire général de la Ligue Pays de Loire, qui est venu le 28 mars dernier rappeler et présenter les fondamentaux de l'ESS et les valeurs qui nous animent pour les développer dans notre activité de chaque jour. Les objectifs suivants ont été finalement retenus dans le cadre du projet fédéral : –valoriser le développement territorial et l'essor de l'économie sociale en privilégiant les prestataires locaux et les circuits courts dans la conduite de nos activités –mieux rendre compte de notre utilité sociale et de notre impact civique –installer un véritable fonctionnement de réseau horizontal : échanges de pratiques, essaimage, mobilisation militante. C'est la ligne de conduite que la ligue de l'enseignement FOL 85 s'est fixée pour les cinq années à venir avec le souhait de la partager avec tous ses partenaires et particulièrement ceux qui constituent aujourd'hui l'ESPER.

Dominique Monnery Président de la FOL Vendée

Témoignage : ambassadeur ESS avec la MGEN.

Depuis 3 ans, un réseau d'ambassadeur de l'ESS est expérimenté en Vendée, en partenariat avec Label ESS 85, et intervient dans les classes pour répondre aux demandes des enseignants. La MGEN, si elle fait figure de mastodonte dans l'ESS, avec ses 4 millions de personnes protégées, n'en demeure pas moins pleinement attachée aux valeurs et principes qui régissent toutes les structures de l'ESS. Et puisque notre périmètre d'action reste à 80% autour de l'Education nationale, il nous paraissait évident de travailler sur le lien école et ESS. Aussi, en tant que militant mutualiste, élu au comité de section de Vendée, j'ai choisi d'intégrer le dispositif dès son lancement. En tant qu'ambassadeur de l'ESS, je m'inscris dans la Stratégie Régionale de l'ESS et notamment autour de l'enjeu n°3 de cette stratégie : faire connaître et valoriser l'ESS. Un des objectifs opérationnels lié à cet enjeu s'intitule : « sensibiliser et former les jeunes à l'ESS ». Car il faut rappeler la nécessité de faire connaître l'ESS aux jeunes, notamment les lycéens qui découvrent l'économie ; mais l'OCCE me rappellerait certainement ici qu'il faut travailler ça dès la maternelle.

L'intervention en classe / Après avoir expliqué que je suis à la fois un opérationnel (en tant que directeur de la section) et un militant (en tant qu'élu), je retrace succinctement l'histoire de la Sécurité Sociale, à laquelle la MGEN est intimement liée, et à laquelle les valeurs de solidarité et d'utilité sociale sont attachées. Puis je fais découvrir l'ESS grâce à une petite vidéo et nous échangeons avec les élèves. Ensuite, je relie nos enjeux et nos actions à des mots clés : utilité sociale, solidarité, démocratie, non lucrative ou à lucrativité limitée, responsabilité, proximité... Enfin, grâce à un jeu de logos, nous évaluons s'ils peuvent positionner des entreprises (locales, nationales ou internationales) : ESS ou hors ESS ?

Retours d'expérience : des élèves qui découvrent totalement, mais qui se rendent compte qu'ils connaissent ou côtoient un grand nombre d'acteurs de l'ESS sur leur territoire sans le savoir, une partie qui s'arrête au service à la personne, des élèves enchantés et qui souhaitent en savoir plus, des professeurs dont le manque de connaissance est assez flagrant sur le sujet, y compris les professeurs d'économie, des professeurs qui sont étonnés de voir que l'ESS puisse avoir un périmètre d'action aussi large, des professeurs qui redemandent des interventions.

Peut-être pourrions-nous aller plus loin en Vendée avec l'ESPER ? Et faire intervenir d'autres acteurs, pour montrer la diversité de l'ESS notamment autour de l'école.

Emmanuel Moreau, Directeur MGEN 85



La « Semaine de l'ESS à l'École », **L'objectif** : Découvrir l'entrepreneuriat collectif et faire vivre en classe les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire : la citoyenneté, la coopération, la démocratie, la solidarité... Vous êtes membre d'une équipe éducative de la maternelle au lycée ? **De nombreuses initiatives** peuvent être organisées avec vos élèves : visites d'entreprises, ciné-débats, interventions en classe de dirigeants, bénévoles, salariés de l'ESS, jeux coopératifs, actions de solidarité, animation de la coopérative scolaire... Vous pouvez aussi participer à **une formation CERPEP** près de chez vous. Vous êtes lycéen.nes ? Faites vivre la Maison des Lycéens pendant cette semaine ! Vous êtes acteur.rice.s de l'ESS (militant, bénévole ou salarié) ? Faites visiter votre entreprise de l'ESS, co-organisez des actions avec des élèves, intervenez en classe pour partager votre expérience et parler de votre métier et de votre engagement. Pour vous accompagner, des interlocuteurs ESS sur les territoires et des outils pédagogiques sont à votre disposition gratuitement.

L'ESPER, l'OCCE, entre autres, sont pilotes de l'opération. Cette action est menée partout en France avec le soutien du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de la transition écologique et solidaire. « ressourcess@lesper.fr »

« **Mon ESS à l'École** » consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire par des collégiens en cycle 4 (de la cinquième à la troisième), des lycéens, qu'ils soient en filière agricole, générale, technologique ou professionnelle, et étudiants en MFR. La démarche de « **Mon ESS à l'École** » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs d'égalité, de coopération et de solidarité que porte l'Economie Sociale et solidaire.

Cette expérience permet également aux jeunes d'appréhender le monde économique et professionnel qui les entoure, en vue de leur orientation scolaire et professionnelle. Ainsi, « **Mon ESS à l'École** » concourt à l'application des recommandations des parcours « Avenir et parcours Citoyen ». Expérimenter en classe la création d'une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) par des élèves, qu'il s'agisse d'une association, d'une coopérative ou d'une mutuelle.

Les rendez-vous : le Mardi 5 novembre à 18h rencontre des organisations laïques œuvrant dans les domaines de l'ESS au siège départemental de la Ligue FOL85 - **Novembre 2019**, mois de l'ESS en Vendée.

Contacts : **MGEN** Emmanuel MOREAU, Directeur : emmanuel.moreau@mgen.fr - **FCPE** Willy MARTIN Président: presidence.fcpe85@gmail.com - **La LIGUE FOL 85** Dominique MONNERY, Président : dominique.monery@laposte.net

FRANCAS Jacques BUTON, Président: j.buton@francas-pdl.asso.fr

MAIF Marc EPRON, Mandataire: marc.epron@maif.fr

